

à noter

Présentation des vœux du Maire
vendredi 22 janvier au Boulodrome

Fête de la Bière samedi 19 mars
Salle des Fêtes

Exposition « Artistes Amateurs »
du vendredi 8 au 10 avril à la Mairie

Vide grenier dimanche 12 juin
Esplanade de la Fête



Vivre Ensemble au Vernet

*A l'occasion de la nouvelle année,
le maire et le conseil municipal*

vous invitent à assister

à la présentation des vœux à la population

le vendredi 22 janvier 2016

À 19 heures

au Boulodrome

Conception : Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,

Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND

Impression: Imprimerie CAZAUX

Le site : www.mairielevernet31.fr - Contact : mairielevernet.31@wanadoo.fr

Le Vernet infos

Bulletin d'informations municipales



Sommaire



Informations communales
et intercommunales



Urbanisme et travaux



Petite enfance
et jeunesse,



Environnement

Edito

Vernétoises, Vernétois,

Nous avons tous été choqués par l'horreur qui a marqué la soirée du 13 novembre 2015 et qui endeuille notre Pays. Cet assassinat, ce lâche assassinat, ce n'est rien de moins que notre liberté, notre façon de vivre, notre jeunesse qui ont été visés et qui nous a laissé abasourdi. Nous devons affirmer que la vie continue, nous devons rester solidaires face à la menace et au chantage. Nous sommes une même communauté avec nos différences oui bien sûr, nos désaccords parfois, mais tous fiers de notre drapeau.

Difficile exercice que celui de faire le bilan de l'année passée. Nous l'avons traversée chacun avec son lot de joies, de peines et de malheurs aussi.

Mes pensées iront donc naturellement, tout d'abord à celles et ceux qui ont été confrontés, éprouvés et ébranlés les plus durement par les accidents de la vie, des épreuves qui ne laissent pas indemnes et accompagnent chacun de nous mais aussi à toutes celles et ceux qui ont subi la rigueur de la crise économique alors qu'ils étaient déjà fragilisés.

Au cours de cette année 2015, nous avons procédé à de nombreuses réalisations que nous poursuivrons en 2016 et ce, malgré la baisse de dotations d'état certes, avec des priorités et des urgences, vous pourrez en prendre connaissance à travers ce bulletin.

2016 va être l'année de nombreuses réunions pour réussir la fusion de notre communauté de communes avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Ariège suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Je reste confiant et persuadé que cela sera une bonne chose pour notre commune.

Le 1^{er} janvier 2017 nous ferons partie de la nouvelle Communauté de Communes et je veux vous dire toute ma détermination et celle du Conseil Municipal à défendre notre territoire.

Avec votre confiance et votre aide, nous aborderons tout cela avec le meilleur succès possible.

Permettez-moi de vous présenter, au nom du Conseil Municipal et moi-même, une bonne et heureuse année 2016 pour toute votre famille, vos proches et amis.

*Votre maire,
Serge DEMANGE*

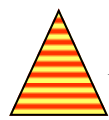
Mairie

30 avenue de la Mairie
31810 Vernet
05.61.08.50.47

Accueil au public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et Samedi :
9h à 12h

N° 03 - Janvier 2016



Urbanisation et Travaux

Une année 2015 avec des travaux sur l'ensemble du patrimoine communal.

Pour les bâtiments communaux, il s'agit de faire notamment de la rénovation, de la réhabilitation, ou bien encore de la mise en sécurité pour adapter les lieux aux besoins et conditions d'accès. En ce qui concerne l'entretien de la voirie et ses réseaux, ceux-ci font l'objet de multiples interventions soit sous maîtrise d'ouvrage directe par la commune, soit au travers des différents syndicats.

Au chapitre de ces améliorations, citons de façon exhaustive les nombreuses interventions qui ont pu se faire :

A l'école maternelle

- Mise en place de protection sur la clôture extérieure de la cour
- Remplacement des sonneries et interphone
- Pose de film occultant sur les vitres des classes

A l'école élémentaire

- Mise en place de rideau électrique pour la salle de classe côté cour de récréation
- Mise en place de lignes internet câblées
- Création d'un local spécifique pour photocopieur
- Construction d'un préfabriqué d'environ 60m² avec mise en accessibilité pour une utilisation mutualisée entre l'école et l'ALAE.
- Remplacement des menuiseries extérieures sur le préfabriqué existant

A la cantine

- Remplacement des menuiseries extérieures pour une meilleure isolation
- Mise en place d'une cellule froide (chambre positive et négative) pour le stockage des denrées

Autres bâtiments

- Rénovation de la salle et du préau derrière la mairie (anciennement ALAE)
- Rénovation de la façade extérieure au « Complexe de l'Oratoire » côté voie SNCF ainsi que les murs intérieurs

Voirie



L'entretien permanent auquel les communes sont tenues, a conduit cette année à refaire la couche de roulement sur l'impasse du Chalet et le chemin des Communaux. Citons aussi, pour la sécurité routière, le renforcement des accotements sur le chemin de Dussède et les travaux d'urbanisation de l'avenue de Labarthe qui représentent le projet phare de l'année 2015, pour sécuriser à la fois les arrêts des transports scolaires, mais également les déplacements cycles et piétons en direction de Labarthe et particulièrement pour rejoindre la clinique vétérinaire et le cimetière



Assainissement

Remplacement des réseaux anciens sur le chemin du Moulin et la rue de l'Ail soit environ 1.5 kilomètre, en vue de réduire les infiltrations parasites. A l'issue du chantier l'ensemble des couches de surface sur ces voiries ont été refaites.

Eau potable

Par anticipation aux travaux d'urbanisation de la 2° tranche de l'avenue de Lagardelle (section comprise entre la rue de l'Oratoire et l'avenue des Pyrénées), qui sont prévus deuxième semestre 2016, le syndicat Plaine-Ariège Garonne, en charge de cette compétence, procède sur cette fin d'année au renouvellement des réseaux d'adduction.

Pluvial

Un programme pluriannuel de curage des fossés vient de commencer en 2015 par des interventions sur différents points de la commune tels que sur la zone du camping, le chemin de Champagne et la rue Canteloup, et se poursuivra sur les prochaines années.

Éclairage public

Remplacement du poste transformateur avenue de Toulouse pour permettre le renforcement de l'éclairage avenue de l'Eglise. Remplacement des sources lumineuses sur toute la rue pour plus de sécurité. Rénovation de l'éclairage à la Cité Radio, pour plus de confort et économie d'énergie

En 2016, il y aura bien évidemment des travaux d'entretien autant sur le bâti, que sur la voirie et ses réseaux. La commune et les différents syndicats en charge de certaines compétences expertisent tout cela afin d'apporter des éléments en vue de donner les priorités de demain.

Le problème d'entretien de la voirie, de part les nouvelles conditions de versement des aides venant du Conseil Départemental, est à revoir sur une période de trois ans au lieu de deux. Ainsi nous pouvons afficher qu'il y aura un budget ouvert à hauteur de 90K€.

L'urbanisation à finir pour la dernière portion de l'avenue de Lagardelle (section comprise entre la rue de l'Oratoire et l'avenue des Pyrénées) ne rentre pas dans les choix à faire, puisque financée sur un autre programme en collaboration avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

le 26 novembre 2015, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne (SDEHG) a décidé d'augmenter son aide aux travaux de rénovation pour les communes portant ainsi sa participation à 80% ce qui permettra ainsi d'améliorer notre éclairage public.

Dès à présent, les services du Syndicat revoient les différentes programmations possibles tout en restant dans l'enveloppe budgétaire communale.



Culture & Patrimoine

La deuxième édition de l'exposition consacrée aux Artistes Amateurs se tiendra du vendredi 8 au dimanche 10 avril 2016.

« Peintres et sculpteurs en herbe, ou confirmés nous serons heureux d'exposer vos œuvres à la Mairie ».

Exposition Le Vernet d'hier et d'aujourd'hui

Nous projetons d'organiser une exposition sur le thème Le Vernet d'hier et d'aujourd'hui, si vous détenez des photos, cartes postales ou tout autre document relatif au thème, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.



Action du CCAS pour 2016 la Maladie d'Alzheimer

Plus que des mots, des chiffres. 3 millions de Français sont aujourd'hui concernés directement ou indirectement par la maladie d'Alzheimer. On compte 255.000 cas de plus par an soit 700 personnes diagnostiquées par jour.

Une vraie problématique de santé et une problématique sociale auxquelles sont confrontées les familles ou aidants familiaux.

Aussi, le conseil d'administration du CCAS, a voté son adhésion à la halte repit "*la parenthèse*", structure pouvant d'accueillir des malades en 1/2 journée et permettant aux aidants familiaux un repit.

Les aidants pourront bénéficier de formations gratuites dispensées par France Alzheimer à Saubens, ainsi que la possibilité de participer à des groupes de paroles.

Si vous êtes concerné, rapprochez vous de votre CCAS pour plus d'information.



Information & Communication

Afin d'améliorer la qualité et la réactivité de notre communication, la municipalité vient de faire installer un panneau à affichage lumineux à l'angle de la mairie.





Actions en faveur du lien social

Points marquants de l'année

Nos aînés :

- Profitant du festival des Harmonies qui se déroula le 25 juin ,le CCAS a offert à nos aînés un repas à l'ombre des platanes. Cette manifestation a rencontré un franc succès.

Semaine "bleue" thème A tout âge créatif et citoyen

Pour sa première édition, le CCAS a organisé une journée d'échanges entre le monde associatif et les retraités. Cette journée avait pour seule ambition de démontrer que la re-traite pouvait être une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale à partir d'une créativité retrouvée.



- Les actions récurrentes et néanmoins fondamentales pour le lien social de notre commune
 - Plan Canicule et Plan Grand Froid
 - La téléassistance

Si vous souhaitez être accompagné : faites vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie.

- Réactualisation du code de la route pour les seniors en collaboration avec l'association AGIR Route. Les deux premières sessions ayant rencontré un vif succès , le CCAS envisage d'organiser une troisième session en septembre 2016.



Nous vous recommandons de vous inscrire dès à présent auprès du secrétariat de la Mairie

Actions en faveur du lien social

- **Pour tous nos administrés :**
 - si vous avez besoin d'aide, de conseil, une consultation juridique gratuite vous est proposée le vendredi de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez vous à prendre en Mairie.

Lutte contre la précarité

Des actions essentielles comme frein aux fractures sociales et culturelles.

Notre village n'est pas épargné par la crise , aussi avons-nous dû faire face cette année à une augmentation de plus de 13 % d'aide financière. Les membres du conseil d'administration responsables des deniers publics ont dû faire des choix afin de conserver un équilibre budgétaire et pouvoir ainsi aider des familles en grande difficulté .

Conscient que nous ne pouvons faire face à toutes ces difficultés, nous avons engagé un partenariat avec l'Association Vert Soleil , celle-ci propose une aide alimentaire : un panier frais une fois par semaine sous certaines conditions .

Si vous êtes en situation difficile prenez rendez-vous auprès de votre CCAS afin de constituer un dossier de bénéficiaire , à ce jour 21 familles du Vernet sont bénéficiaires.

Nos partenariats :

- Association Vert Soleil
- Association la Parenthèse
- AGIR /Route

Autres mesures en faveur des personnes ne bénéficiant pas d'une mutuelle.

Une couverture santé pour tous. Un des facteurs de frein aux fractures sociales est l'égalité des soins.

Une étude a été lancée auprès de groupes mutualistes afin de négocier des contrats collectifs. En effet le Vernet seul n'offrirait aucun intérêt , mais associé à plusieurs communes les négociations seront différentes .

Si vous êtes intéressé(e), venez retirer un questionnaire , à l'accueil de la mairie.



ENFANCE JEUNESSE

L'ancienne salle située dans la cour arrière de la mairie a été entièrement rénovée. Elle sera mise à la disposition à l'ALAE (Accueil Loisirs Associé à l'Ecole) pour les temps périscolaires TAP (Temps d'Activités Périscolaires), CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité).

La mairie a procédé à la mise en place d'un nouveau préfabriqué à l'école élémentaire. Dans l'éventualité de l'ouverture d'une 8^{ème} classe pour la rentrée scolaire 2016/2017, celle-ci prendrait place dans ce local.

Informatique :

A titre expérimental, 2 classes élémentaires ont été équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs. Suite aux retours positifs des enseignantes, les autres classes seront également équipées courant janvier 2016.

Au travers de la commission des écoles, la municipalité restera toujours à l'écoute des besoins et des moyens pour que nos enfants puissent évoluer dans de bonnes conditions et ce, en respectant les orientations budgétaires.



INFORMATION

RECENSEMENT MILITAIRE Tout français doit se faire recenser auprès de sa Mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Est concerné, tout jeune français ayant atteint l'âge de 16 ans. Il peut faire la démarche seul ou accompagné par l'un de ses parents, à la Mairie du domicile, en fournissant une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile. A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation qu'il est impératif de conserver (aucun duplicata ne sera délivré).

S'en suivra la JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE. Cette journée est obligatoire. La convocation est adressée par le Centre du Service National (CSN) environ 1 an et 3 mois après la date de recensement. Le contenu de la journée défense et citoyenneté (ex JAPD) est le suivant:

- Présentation de la défense nationale
- Sensibilisation des participants au civisme sur la base des droits et des devoirs du citoyen français
- Tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française
- Présentation des différentes formes d'engagement (volontariat pour l'insertion, service civique, dans les armées...)
- Informations sur le don du sang, de gamètes ou d'organe et possibilité de s'inscrire au registre national des refus.



Conseil Municipal :

Suite à la démission de Monsieur Jacques ARNAUD, Monsieur Christian PUJOL a pris rang comme conseiller municipal de la liste « Ensemble pour tous ».

Conseil Communautaire :

Suite à la démission de Monsieur Jacques ARNAUD, Monsieur René MARCHAND a pris rang comme conseiller communautaire de la liste « Ensemble pour tous ».



INFORMATION & COMMUNICATION

Pose de 3 défibrillateurs :

- Sur la façade de la mairie
- Au « Complexe de l'Oratoire »
- Au Gymnase



Mobilité / Equipements structurants

Suite à l'enquête « mobilité & déplacements » ouverte par la municipalité en partenariat avec le Pays Sud Toulousain au printemps dernier, celle ci met en évidence que 34.5% des Vernétois ayant répondu au questionnaire souhaitait la création d'un parking de covoiturage.(voir l'ensemble de l'analyse sur le site Mairie du Vernet).

Attentive aux demandes de ces administrés, la municipalité a pris la décision de dédier au covoiturage un parking. Celui ci sera identifié par des panneaux réglementaires et se situera route de Grépiac (entre l'avenue des Pyrénées et la D820 rond-point en sortie du Vernet direction Auterive). Des aménagements seront envisagés.

Une publicité sera faite sur le site Mairie, auprès du PETR Pays Sud Toulousain, Tisseo, Blablacar.